



Que nous a apporté le père Noël de l'APF dans sa hotte ?

Rien, si ce n'est une hotte remplie de nos désillusions qu'elle a stockée depuis cette fameuse loi de 2005 se nommant "l'égalité des chances" pour nous, personnes en situation de handicap. Notre vie devrait-elle se résumer à une chance quelconque ? **Non ! Nous voulons l'égalité sociale de toutes et tous, que nous soyons valides ou non, et pas une pathétique chance où l'égalité se sera jamais au rendez-vous de nos intérêts mais plutôt de ceux des donneurs d'ordre !**

Et que dire de la signature en 2006 de la convention de la Métallurgie Parisienne appliquée de manière discriminatoire dans nos structures ? Egalité des chances, disent-ils, mais où ? Alors que les inégalités sociales se répandent tout autour de nous !

Non, rien n'a vraiment changé, tout continue_! Une grille des salaires appliquée au minima des coefficients et des échelons qui n'évolue jamais ou alors de manière discriminatoire. Au bout de 20 ans avec la prime d'ancienneté qui se bloque à 15 années de présence, calculée sur le salaire hiérarchique, tu atteins le smic + 15 %. **C'est inacceptable alors que le coût de la vie lui ne cesse de grimper et que nos salaires restent bloqués_!**

Comment une association, qui revendique haut et fort la défense des intérêts moraux, physiques et financiers de ses salarié-e-s pour des salaires égaux aux personnes valides, peut-elle pratiquer dans ses structures une discrimination salariale envers des personnes en situation de handicap, d'autant plus que la grille des salaires varie d'une structure à une autre, elle qui prétend lutter pour l'égalité_!

Et qu'en est-il des fiches au poste_? Des

compétences des salari-é-e-s sous estimé-e-s avec une fiche au poste qui ne leur correspond pas_! Où est la considération de l'APF pour améliorer nos conditions de travail, nos salaires, pérenniser nos emplois par des choix fiables et non hasardeux, elle qui utilise nos savoir-faire sans mettre la main à la poche_? Où se situe la place des EA et des ses salari-é-e-s au sein de l'APF_? On nous rabâche sans cesse qu'il nous faut faire des efforts, nous serrer la ceinture dans un acte de solidarité avec les EA en difficulté. Oui à la solidarité mais encore faut-il savoir de quelle solidarité l'APF parle_! **Nous refusons d'être solidaire d'un père Noël qui n'amène jamais rien dans sa hotte pour ses salarié-e-s et qui continue de brader nos acquis sociaux en précarisant nos vies.**



Et puis parlons des risques psychosociaux_! Subitement l'APF semble s'y intéresser.

On est en plein dedans_! Nous qui devons sans cesse nous adapter aux conditions de travail que l'on nous impose. A la polyvalence de plus en plus exigée. Aujourd'hui tu es là, demain ailleurs, après on verra.... et attention tout en restant au top au service de la productivité pour satisfaire les donneurs d'ordre. **L'organisation du travail telle qu'elle est conçue à l'intérieur de nos structures aujourd'hui est source de stress et génère des rapports conflictuels entre salari-é-e- en les opposant les un-e-s aux autres. Ce n'est pas à nous de nous adapter au travail, mais à celui-ci de s'adapter à nous, selon les capacités de chacune et chacun sans aucune discrimination !**

Et que dire des rapports sans cesse infantilisés, hiérarchisés où l'on se demande ce que vaut notre parole_ alors que nos revendications restent toujours au point mort ? Où est l'écoute, l'égalité

que l'APF revendique haut et fort_?
Notre vie n'est pas un produit marchand_!
Nous refusons de marcher au pas d'un
management vendant nos compétences, à la
sueur de notre front, pour les intérêts de
quelques un-e-s qui se remplissent les
poches. **Nous voulons la redistribution des
richesses que nous produisons entre tout-
e-s les travailleurs-ses.**

Alors que se négocie au siège, dans le cadre
de la Négociation Annuelle Obligatoire
(NAO), notre bulletin de salaire et nos
conditions de travail, l'APF nous annonce
une enveloppe de 100 000 euros pour une
prime annuelle concernant l'année 2012_! On
est en Décembre 2013_!!! Cela fait 45 euros
net par salarié-e-s_! Sachant que cette
somme dérisoire sera versée au mérite, nous
ne pouvons que nous y opposer_!

Où sont passé les gains réalisés par la baisse
des contrats prévoyance_? 600 000 euros de
gains, rappelons-le_! L'APF préfère
augmenter pour 2014 les frais de siège de ses
établissements et donner à peine quelques
miettes aux ouvriers-ères. Quelle sera
l'enveloppe réservée aux cadres_? Nous
sommes en droit de nous poser la question_!
**Une fois de plus les ouvriers-ères des EA à
la trappe, on verra plus tard_!** Nous
sommes en 2013, 2005 est loin derrière nous
mais qu'est-ce qui a réellement changé pour
nous qui avons mis du cœur à l'ouvrage_?
Oui notre solidarité est acquise mais
uniquement à celles et ceux qui comme nous
sont dans la galère_!
**Cette classe ouvrière accablée par la
violence des inégalités sociales et par une
crise créée de toutes pièces par le
capitalisme.**

**POUR NOS SALAIRES, NOS CONDITIONS DE TRAVAIL ET NOTRE DIGNITE,
pour un syndicalisme de lutte de classes, rejoins la CNT, syndique toi !**

Tract de la section APF de la CNT38 (ul38@cnt-f.org)

Pour toutes ces raisons la CNT exige :

- la revalorisation des coefficients à la hausse de manière égalitaire et pas au mérite_! Plus aucun coefficient à 140 et 145 !*
- Un arrêt des mises à disposition du personnel sans aucune compensation salariale et de vrais contrats de travail pour ces mises à disposition.*
- Une prime annuelle de 300 euros versée sans aucune condition. Nous refusons là aussi qu'elle soit au mérite.*
- Un plan de formation 2014 qui corresponde aux capacités et aux attentes des salari-é-s et non aux seules exigences de rentabilité financière.*
- La mise en conformité de certains postes de travail qui suscitent quelques interrogations.*
- L'arrêt immédiat de pressions exercées sur certains-e-s salari-é-e-s et représentant-e-s du personnel dans certaines structures.*

*Il est temps d'en finir avec des négociations annuelles où l'APF impose ses propres intérêts et de nous organiser ensemble en échangeant ici, entre EA nos expériences, nos désirs tout en construisant une réelle solidarité sans attendre que d'autres prennent les décisions à notre place pour des revendications plus que légitime issues de la base c'est à dire de l'ensemble des salarié-e-s. Il est temps que l'on nous entende ! **La solidarité est notre meilleure arme pour construire un réel rapport de force qui fasse la différence et pour nous sortir de l'isolement face à une direction qui s'impose refusant d'être à l'écoute de ceux et celles qui pourtant font vivre l'entreprise. C'est nous qui travaillons, c'est à nous de décider.***



La CNT est un syndicat indépendant de l'État et des partis politiques. La CNT est un syndicat autogéré, sans chefs ni permanents. Ce sont les syndiqué-e-s qui décident lors d'assemblées générales souveraines. La CNT est un syndicat porteur d'un projet de transformation sociale, elle prône la gestion directe de la société par ses membres eux-mêmes.